

COMPTE-RENDU

Réunion COLIBRIS

7 mars 2016

Salle du Château – Mairie annexe de La Patrotte

1. Auberge espagnole : partage d'un repas autour des mets préparés et rapportés par les uns et les autres.
2. Camille rappelle le thème de la soirée : les alternatives concernant l'argent
3. Agnès attire l'attention sur plusieurs règles de comportement à respecter au cours de la réunion, afin de garantir le respect ainsi que la qualité de prise de parole et d'écoute de tous les participants.
4. Informations concernant la NEF :
  - i. Il s'agit d'une coopérative financière orientée vers des projets étiques et solidaires, et gérée par ses sociétaires. Les projets qu'elle soutient comportent une utilité sociale, écologique et/ou culturelle. Elle existe depuis 1988 et fait actuellement l'objet d'un processus de transformation en banque de plein exercice. En tant que « banque » elle n'est donc pas encore totalement fonctionnelle et fonctionne pour l'instant sous couvert du Crédit Coopératif.
  - ii. Pour plus d'infos : <https://www.lanef.com/>
5. Informations concernant Cigales :
  - i. « Cigales » signifie « Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire ». Ce mouvement est né dans les années 80. Les Clubs Cigales sont locaux, puis recensés de façon régionale et mis en lien les uns avec les autres au sein d'un même secteur géographique. Le tout est fédéré par une instance nationale.
  - ii. Les membres d'un Club Cigales accompagnent un porteur de projet (création ou développement d'une entreprise) sous forme d'un éventuel appui financier mais aussi par un soutien humain et des conseils adaptés.
  - iii. L'accompagnement : Le créateur d'entreprise – ou le développeur - sollicite l'un des clubs en lui en explicitant les éléments essentiels de son projet. Une cellule de réflexion se met en place au sein du Club Cigales, qui débute l'analyse et ouvre le dialogue pour tenter d'offrir les moyens les plus adaptés possibles. Adaptés aux demandes qui lui sont formulées, mais aussi à d'autres besoins qui auraient émergé des dialogues entre les deux partis. Adaptés, enfin, aux moyens du Club Cigale en question.
  - iv. Le fonctionnement interne : chaque membre d'un Club Cigales verse une somme d'argent dont le montant et la fréquence sont libres et peuvent être très différents d'une personne à l'autre. Cet argent est placé « en indivision » sur un compte NEF. Son usage fait l'objet de discussions internes au sein desquelles chaque membre s'exprime à part égale, quel que soit le montant de son apport.

- v. Chaque Club Cigales est représenté par un président élu. Les sommes récoltées sont gérées par un trésorier, dans une transparence totale.
  - vi. Sur Metz : un Club Cigales est né récemment et se nomme « Cigales m'était compté ». Il bénéficie d'un site dédié permettant également les prises de contact.
  - vii. pour « Cigales m'était compté » : <http://cigales57.fr>
  - viii. sur le site cigales57.fr figure le lien permettant de découvrir le site de la fédération nationale.
6. Les monnaies locales :
- i. On dénombre une vingtaine de monnaies locales en France. La dernière née est le Stück mis en place fin 2015 à Strasbourg.
  - ii. Une monnaie locale intervient en complément de la monnaie officielle : les commerçants peuvent les échanger entre eux ce qui permet de les relocaliser et de créer un lien entre les personnes qui l'utilisent. Ce système dynamise l'économie locale au sein d'un territoire.
  - iii. Le principe fondamental d'une monnaie locale est de circuler. Elle ne peut générer de spéculation. C'est un argent non rémunéré.
  - iv. Sur Strasbourg la convention est 1 Stück = 1 €.
  - v. Il existe une plateforme mutualisant les outils, les informations et la documentation sur les monnaies locales : <http://monnaie-locale-complementaire.net/>
7. Les SEL :
- i. Le principe d'un SEL (Système d'échanges locaux) est de favoriser les échanges de biens, de savoirs et de compétences, sans intervention d'argent.
  - ii. Chaque adhérent ouvre un compte qui sera crédité quand il offre un service, et débité quand il bénéficie lui-même du partage. L'unité de décompte est la « Quetsche ». Le principe qui régit le contrat tacite entre les deux partis est l'accord de chacun d'eux, y compris dans le cas d'échanges d'objets.
  - iii. Pour prolonger :
  - iv. rejoindre le SEL de Moselle Centre sur : <http://www.seldemosellecentre.fr>
  - v. vous rendre sur le blog : <http://unselenmoselle.over-blog.fr>
  - vi. téléphoner : Céline, le lundi de 9h à 12 h au 03 87 86 14 51 ou au 07 88 68 73 87
8. Camille attire l'attention sur l'application smartphone « Indigo » dont la version alpha va être disponible en France, et qui propose une mise en relation des personnes selon une offre/demande équivalente au système d'un SEL. « Indigo » a pu voir le jour grâce au financement participatif sur KissKissBankBank.
- i. Pour prolonger : <http://www.kisskissbankbank.com/indigo-reseau-social-d-entraide>
9. Les Incroyables Comestibles :
- i. Olivier annonce que les jardins d'IC prennent de plus en plus d'ampleur, que plusieurs personnes se sont manifestées afin de participer au mouvement, que ce soit dans le secteur messin ou dans des lieux un peu plus éloignés dans le département. Il ajoute que le soutien de la Mairie de Metz à ces actions est acquis. La Ville en favorise actuellement la mise en oeuvre.

- ii. Pour prolonger : page FaceBook des Incroyables Comestibles à Metz
- iii. <http://www.carre-d-air.over-blog.com/2016/02/incroyables-comestibles-a-metz.html>

10. Le cercle Alimentation Santé :

- i. Pas d'action récente, des actions prévues dans le cadre de la semaine d'alternatives aux pesticides (atelier antigaspi, atelier à Jarny)
- ii. Le programme complet des actions de cette semaine figure sur la page Face Book des Incroyables Comestibles, à consulter également : <http://www.semaine-sans-pesticides.fr>
- iii. Contact : [marie-claude.pallez@orange.fr](mailto:marie-claude.pallez@orange.fr)

11. Journée du 20 mars :

- i. Colibris National incite chaque Colibri à « imaginer son oasis » : il s'agit d'organiser une journée pour réunir les voisins et les amis autour d'un déjeuner, d'un goûter ou d'un apéro. L'objectif est de se rencontrer et d'imaginer ensemble tout ce que l'on peut partager, mutualiser et échanger.
- ii. Des fiches pratiques d'aide à l'organisation sont disponibles en suivant le lien : <http://colibris-le-mouvement.org/projet-oasis/les-evenements-oasis/dimanche-20-mars-imaginez-votre-oasis>

12. Fin de la réunion : en cercle chacun effectue un geste simple pour évoquer son ressenti à l'issue de la rencontre.